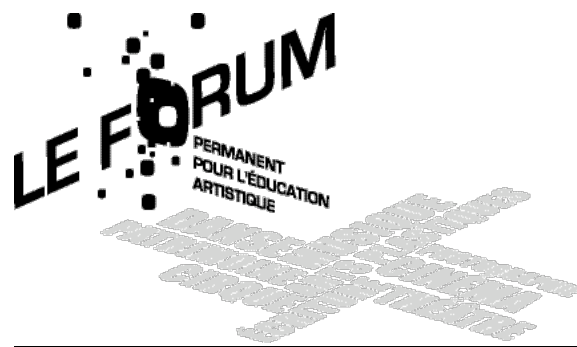




QUESTIONS AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION **À LA PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE**

OBJET : L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.

Si vous partagez la conviction que l'éducation artistique et culturelle des jeunes (à l'École et dans la continuité du temps scolaire) est une **priorité éducative** et une **cause nationale** :

1. Quelles mesures financières entendez-vous prendre, dès le collectif budgétaire 2007, en faveur de l'éducation artistique et culturelle des jeunes ?
2. Vous engagez-vous à mettre en œuvre un plan de généralisation progressive de l'éducation artistique et culturelle afin que l'ensemble des élèves et des étudiants en bénéficient ? A quelle date souhaitez-vous que cet objectif soit atteint ?
3. Quel(s) instrument(s) de pilotage mettrez-vous au service de l'éducation artistique et culturelle des jeunes au plan national et au plan régional ?
4. Comment favoriserez-vous la coopération et la concertation Etat - Collectivités territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle ?
5. Afin de donner à l'éducation artistique et culturelle **une réalité** dans les programmes scolaires, quelles mesures prendrez-vous en faveur d'une nouvelle organisation du temps de l'élève ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du « **socle commun de connaissances et de compétences** » seriez-vous favorable, par exemple, à l'attribution d'un temps hebdomadaire - comportant une part substantielle de pratiques - inscrit dans les emplois du temps des élèves et affecté aux projets d'éducation artistique, culturelle et scientifique, en **partenariat** avec les artistes et les professionnels de la culture ?

6. Considérez-vous les heures d'intervention des artistes à l'école dans le cadre des dispositifs partenariaux Education nationale/Culture/Collectivités territoriales comme un **travail artistique**, relevant de contrats spécifiques, et non comme un « enseignement » ? Prônez-vous une mesure législative pour contraindre – s'ils ne parvenaient pas à un accord – les partenaires sociaux à respecter cette spécificité du travail artistique ?
7. Quelles mesures envisagez-vous pour répondre aux besoins de **formation initiale des artistes et des enseignants en matière d'éducation artistique** ?
8. Vous engagez-vous à mettre en œuvre une véritable diversité des arts dans le cadre scolaire, notamment des arts de la scène et de la représentation (danse, théâtre, cinéma) ?